

Règlement des Tournois au club**Saison 2026-2027****Article 1 : Organisation**

L'Echiquier Vauxois organise régulièrement des tournois de parties Rapides en 6 rondes.

Les joueurs peuvent choisir les tournois auxquels ils veulent participer, ceux-ci restant indépendants entre eux.

Le nombre de places étant limité, il est fortement recommandé de s'inscrire à l'avance :

- soit directement (filtrer sur le département 17) :

<https://chessevent.echecs-bretagne.fr>

- soit via le site du club (page Adhérents v2 puis Tournois au club) :

<https://sites.google.com/view/echiquiervauxois>

Sauf cas de force majeure, tout joueur inscrit qui ne se présente pas au tournoi, sans avoir préalablement prévenu, ne pourra pas participer au tournoi suivant.

Article 2 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Les appariements se font au Système Suisse assisté par ordinateur (programme Sharly Chess).

L'inscription se fait en ligne au plus tard la veille de chaque tournoi,

A défaut d'inscription dans ce délai, un rappel du dispositif est fait et le joueur peut participer, sans incidence sur le tournoi, si c'est la 1^{ère} survenance. En cas de nouveau retard d'inscription, le joueur peut participer mais est déclaré forfait pour la première ronde.

Un joueur ayant plus de 5 mn de retard après le début d'une ronde est déclaré forfait pour cette ronde.

L'article A5 de l'annexe A des règles du jeu « le jeu rapide » (situation de placement erroné des pièces, coups illégaux, interventions de l'un des arbitres, ...) s'applique pour ces tournois, à l'exception du cas d'un premier coup illégal achevé, qui n'entraîne pas de pénalité de temps. La partie sera déclarée perdue au deuxième coup illégal achevé.

Le classement utilisé pour les appariements sera par ordre de priorité pour chaque joueur :

- le classement Elo Rapide FIDE,
- à défaut le classement Elo FIDE Standard,
- à défaut le classement ou l'estimation Elo Rapide FFE.

Article 3 : Horaires

- Accueil et pointage : 14h00-14h10
- Ronde 1 : 14h15
- Rondes suivantes : elles débutent environ 5 mn après la fin de la dernière partie de la ronde précédente. Une pause peut être décidée en cours de tournoi.
- Annonce des résultats : avant 18h00

Article 4 : Droits d'inscription et prix

L'inscription au tournoi est gratuite pour les membres du club.

Des visiteurs peuvent y jouer. La 1^{ère} visite au club est gratuite. A partir de la 2^{ème} visite, les conditions tarifaires du club s'appliquent.

Il n'y a pas de remise des prix.



Article 5 : Cadence

Les parties se jouent en 12 minutes plus 3 secondes par coup, pour chaque joueur.

Article 6 : Départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement le Buchholz, le cumulatif puis le nombre de victoires. La performance est calculée à titre indicatif.

Article 7 : Comportement des joueurs

Le placement des jeux et des pendules est décidé en début de tournoi pour toutes les rondes par l'arbitre principal.

Après avoir terminé une partie, les joueurs remettent les jeux à leur position de départ et gardent le silence, ou quittent l'aire de jeu.

Il est rappelé qu'un joueur ou un spectateur ne peut en aucun cas intervenir d'une quelconque façon dans une partie en cours.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'un des arbitres a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Un joueur forfait sans excuse à une ronde n'est pas apparié à la ronde suivante.

Les téléphones portables et autres moyens électroniques de communication doivent être silencieux ou en mode vibreur. Une sonnerie en cours de partie entraînera la perte de la partie pour son détenteur.

Article 8 : Litige technique

Lorsqu'un litige survient en cours de partie, à son tour de jeu un joueur peut appeler l'un des arbitres en arrêtant la pendule et en levant la main. La partie sera poursuivie en appliquant les directives de l'un des arbitres.

Article 9 : Engagement

Les participants s'engagent à respecter ce règlement et la Charte du joueur d'échecs.

Organisateur : Eric Berthoux

Arbitrage : l'arbitre ou les arbitres sont désignés avant le début du tournoi, selon les présents ayant l'expérience des tournois homologués.

QR-code vers la page d'inscription :

